

La solidarité passe par une fiscalité immédiate sur les hauts revenus

Préoccupé par la baisse de rentrées fiscales et le financement des mesures d'urgence de soutien aux entreprises, le ministre des Comptes publics fait appel à la générosité des Français et des entreprises en proposant une plateforme en ligne pour récolter des dons afin de faire face à la crise sanitaire.

Paradoxalement, c'est la politique fiscale de ce gouvernement qui, dès la loi de Finances 2018, a réformé l'ISF et introduit le PFU (Prélèvement forfaitaire unique), créant un manque à gagner de recettes fiscales. Depuis, plusieurs rapports ont souligné que ces mesures fiscales avaient d'abord bénéficié aux ménages aisés, notamment parmi les 10% les plus riches, sans que puisse être démontré un effet bénéfique sur l'activité économique en France.

Concernant les entreprises, avec notamment le CICE et la confirmation de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés, la politique fiscale a été depuis ces dernières années très généreuse pour les entreprises et très coûteuse pour les finances publiques.

Dans le même temps, et depuis de trop nombreuses années, les services publics et notamment l'hôpital public ont été mis à rude épreuve par des politiques de baisse de dépenses publiques.

Face à cette situation, plutôt que de s'en remettre à la bonne volonté, FO estime plus que justifié que le gouvernement, dans les circonstances de crise sanitaire touchant l'ensemble de la population, décide d'une fiscalité immédiate sur les hauts revenus et patrimoines ainsi que sur les revenus de la spéculation et interdise effectivement les versements de dividendes.

Paris, le 1^{er} avril 2020

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ nhomand@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.45